



OSISKO A RACHETÉ 1,3 MILLION D' ACTIONS VIA SON PROGRAMME D' OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS POUR UNE SOMME DE 18,5 MILLIONS DE DOLLARS CA

(Montréal, 7 septembre 2021) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) fournit une mise à jour sur son offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée précédemment (le « **programme de rachat** »).

Durant la période s'étalant du 1^{er} janvier 2021 au 31 août 2021, Osisko a racheté 1 267 666 actions ordinaires pour un montant de 18,5 millions de dollars CA. Au mois d'août uniquement, Osisko a racheté 920 266 actions ordinaires pour un montant de 14,1 millions de dollars CA. En vertu des termes du programme de rachat, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 14 610 718 de ses actions ordinaires conformément aux procédures du TSX pour une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités jusqu'au 11 décembre 2021.

Sandeep Singh, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « La direction d'Osisko et le conseil d'administration sont d'avis que la valeur intrinsèque de la Société n'est pas adéquatement reflétée dans le cours des actions ordinaires, ce qui nous incite à être plus actifs dans le rachat d'actions. Dans le cadre du programme de rachat et de l'octroi de dividendes, Osisko a retourné plus de 35 millions de dollars aux actionnaires à ce jour en 2021, conformément à notre objectif de prioriser les rendements en capital aux actionnaires, et ce de façon disciplinée. »

Des rachats d'actions additionnels seront déterminés en fonction des conditions de marché futures et des fluctuations du cours de l'action, de même qu'en fonction d'autres décisions liées à l'allocation de capital, incluant l'acquisition d'opportunités de croissance. La Société n'a aucune obligation de racheter des actions en vertu du programme de rachat et peut l'interrompre ou l'abandonner en tout temps sans préavis.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Redevances Osisko détient un portefeuille de plus de 150 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille de Redevances Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal Québec H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Heather Taylor
Vice-présidente, relations aux investisseurs
Tél. (514) 940-0670 ext. 105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, la perception par la direction de la valeur intrinsèque de la Société et la capacité de cette dernière à continuer de prioriser les rendements en capital aux actionnaires de façon disciplinée et dans les conditions favorables. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR, au www.sedar.com, et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.